



14 décembre 2011

## Le journal L'@robas est en ligne !



Dans cette édition, vous pourrez lire l'analyse du *Sondage sur la formation et le développement des compétences* qui a eu lieu cet automne. Également, vous apprendrez pourquoi l'employeur procède à la révision des titres de fonction associés aux emplois régis par le 4250. Vous découvrirez aussi les possibilités qui s'offrent aux aidants naturels pour concilier travail et soins à un proche. Et, plus encore !

Lire le journal [L'@robas de décembre.](#)

## Entrée en vigueur du régime d'assurances collectives invalidité et soins dentaires des employés temporaires

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, les spécialistes temporaires bénéficient d'un régime d'assurances collectives invalidité et soins dentaires. L'assureur, La Capitale, leur fera d'ailleurs parvenir leur carte d'assurée et une brochure explicative.